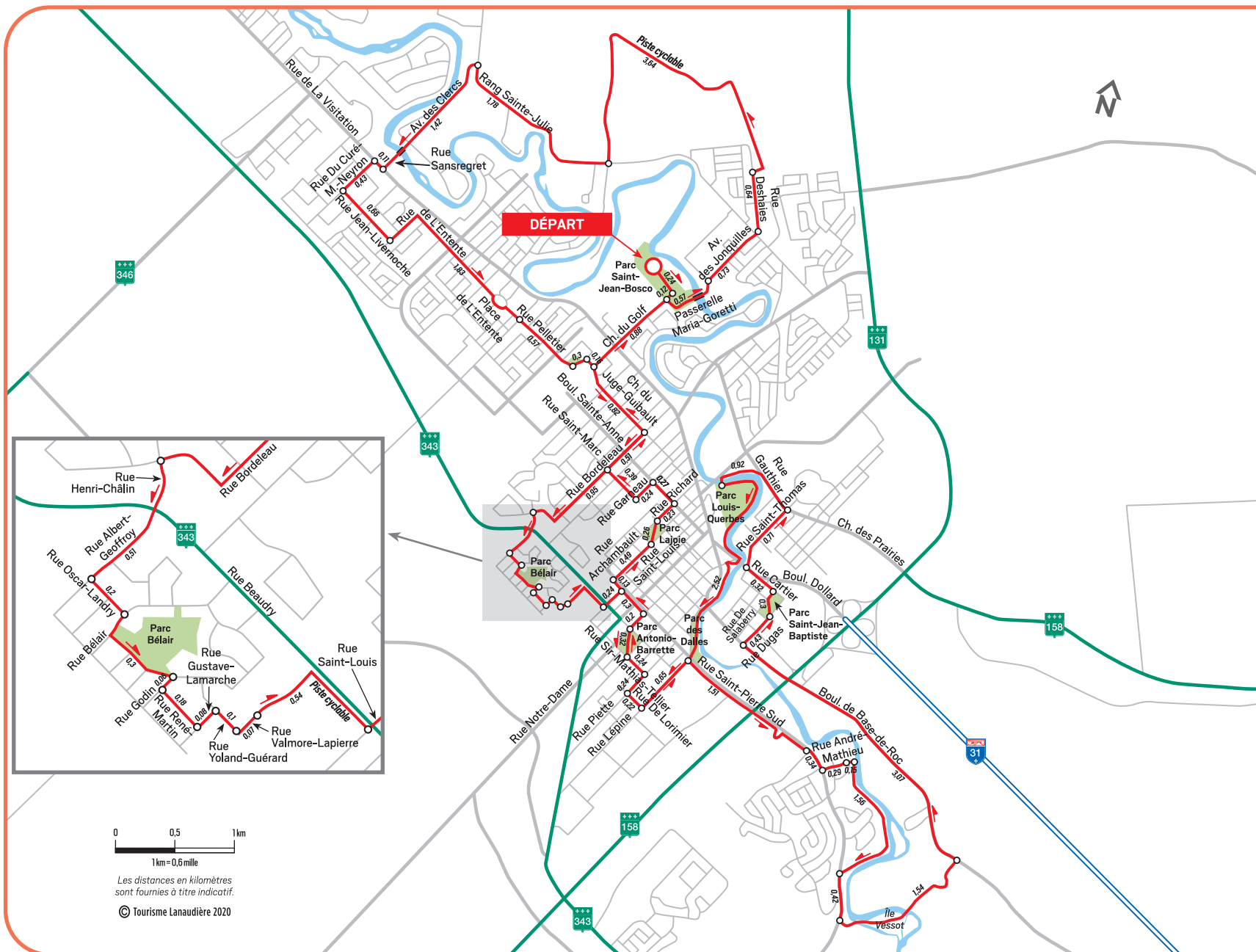




TOUR DES PISTES CYCLABLES DE JOLIETTE


PISTE CYCLABLE

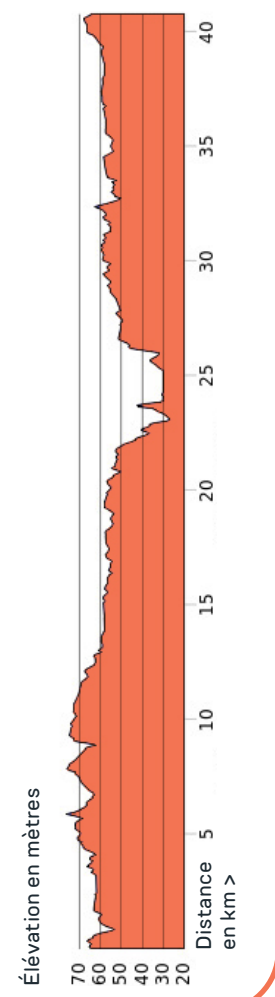


 FACILE

 VARIABLE

 40 KM

 PLAT
+143 M/-143 M



Les distances en kilomètres sont fournies à titre indicatif.

© Tourisme Lanaudière 2020

ITINÉRAIRE - TOUR DES PISTES CYCLABLES DE JOLIETTE		DISTANCE À PARCOURIR (en km)
POINT DE DÉPART	Parc Saint-Jean-Bosco, 249, chemin du Golf Est, Saint-Charles-Borromée, J6E 8L1	
	Prendre le chemin Jean-Bosco	0,24
→	DROITE Tourner à droite pour rester sur chemin Jean-Bosco	0,12
←	GAUCHE Prendre à gauche sur passerelle Maria-Goretti	0,57
→	DROITE Prendre à droite sur avenue des Jonquilles	0,73
↑	CONTINUER Continuer sur rue Deshaies	0,64
→	DROITE Tourner à droite pour emprunter la piste cyclable	3,64
→	DROITE Prendre à droite sur rang Sainte-Julie	1,78
←	GAUCHE Prendre à gauche sur avenue des Clercs	1,42
→	DROITE Prendre à droite sur rue de la Visitation	0,11
←	GAUCHE Prendre à gauche sur rue Du Curé-M.-Neyron	0,43
←	GAUCHE Prendre à gauche sur rue Jean-Livernoche	0,66
←	GAUCHE Prendre à gauche sur rue de l'Entente	1,83
↑	CONTINUER Continuer sur rue Pelletier	0,57
←	GAUCHE Tourner légèrement à droite pour emprunter la piste cyclable derrière le parc	0,3
→	DROITE Prendre à droite sur rue du Juge-Guibault	0,98
→	DROITE Tourner à droite sur rue Bordeleau qui devient rue Arthur-Normand	1,46
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Henri-Chàlin qui devient rue Albert-Geoffroy	0,51
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Oscar-Landry	0,2
←	GAUCHE Tourner à droite sur la rue Bélair et prendre la piste cyclable à votre gauche pour traverser le parc Bélair	0,3
→	DROITE Tourner à droite sur rue Godin	0,06
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue René-Martin	0,18
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Gustave-Lamarche	0,08
→	DROITE Tourner à droite sur rue Yoland-Guérard	0,1
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Valmore-Lapierre	0,07
→	DROITE Prendre la piste cyclable à votre droite	0,54
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Saint-Louis	0,24
→	DROITE Tourner à droite sur rue Saint-Pierre Nord	0,3
→	DROITE Tourner à droite sur rue Notre-Dame	0,2
←	GAUCHE Tourner légèrement à gauche pour entrer dans le parc Antonio-Barrette et en ressortir de l'autre côté	0,32
←	GAUCHE Prendre à gauche sur rue Sir-Mathias-Tellier	0,24
→	DROITE Tourner à droite sur rue Piette	0,24
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue De Lorimier	0,22
←	GAUCHE tourner à gauche sur rue Lépine	0,65

ITINÉRAIRE (SUITE)		DISTANCE À PARCOURIR (en km)
→	DROITE Tourner à droite sur rue Saint-Pierre Sud	1,51
←	GAUCHE Tourner à gauche pour sortir de la piste cyclable et prendre la rue Saint-Pierre Sud vers la droite	0,34
←	GAUCHE Tourner à gauche sur la rue André-Mathieu	0,29
←	GAUCHE Tourner à gauche pour rejoindre la piste cyclable	0,15
→	DROITE Poursuivre sur la piste cyclable à droite	1,56
←	GAUCHE Prendre à gauche sur la rue Saint-Pierre Sud	0,42
←	GAUCHE Tourner à gauche sur l'avenue du Littoral, puis rejoindre la piste cyclable à votre gauche	1,54
←	GAUCHE Tourner à gauche sur boulevard de Base-de-Roc	3,07
→	DROITE Tourner à droite sur rue Dugas	0,43
←	GAUCHE Emprunter la piste cyclable traversant le parc Saint-Jean-Baptiste situé à votre gauche, puis tourner à droite sur la rue de Salaberry	0,3
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Cartier puis continuer sur le boulevard Dollard	0,32
→	DROITE Tourner à droite sur la rue Saint-Thomas	0,71
←	GAUCHE Tourner à gauche sur chemin des Prairies/rue Gauthier Sud et emprunter la piste cyclable à votre gauche	0,92
←	GAUCHE Après le passage sur la passerelle, tourner à gauche	2,52
↑	CONTINUER Continuer tout droit sur la rue Lépine	0,65
→	DROITE Tourner à droite sur la rue De Lorimier	0,22
→	DROITE Tourner à droite sur la rue Piette	0,24
←	GAUCHE Tourner à gauche sur la rue Sir-Mathias-Tellier	0,24
→	DROITE Entrer dans le parc Antonio-Barrette à droite et le traverser en diagonale pour rejoindre la rue Notre-Dame	0,32
→	DROITE Tourner à droite sur rue Notre-Dame	0,2
←	GAUCHE Tourner à gauche sur rue Saint-Pierre Nord	0,43
→	DROITE Tourner à droite sur rue Archambault	0,49
←	GAUCHE Tourner à gauche pour traverser le parc Lajoie en diagonale et rejoindre la rue Richard	0,26
→	DROITE Tourner à droite sur la rue Richard	0,23
←	GAUCHE Tourner à gauche sur le boulevard Sainte-Anne	0,27
←	GAUCHE Tourner à gauche sur la rue Garneau	0,24
→	DROITE Tourner à droite sur la rue Saint-Marc	0,39
→	DROITE Tourner à droite sur la rue Bordeleau	0,51
←	GAUCHE Tourner à gauche sur la rue du Juge-Guibault	0,82
→	DROITE Tourner à droite sur le chemin du Golf Ouest qui devient chemin du Golf Est	1
←	GAUCHE Tourner à gauche pour rester sur chemin Jean-Bosco	0,24
FIN		Fin du parcours

Les circuits proposés ont été élaborés au meilleur des connaissances. Ils sont composés de pistes cyclables séparées des voies de circulation automobile ou encore de sections sur route en fonction de leur type. Le choix des routes a été fait dans le but de minimiser l'exposition à la circulation motorisée. Ces tronçons ne comportent pas nécessairement d'accotement asphalté ni de signalisation pour cyclistes. Nous ne sommes pas responsables de l'état de la chaussée ni des voies en construction. Nous comptons sur la collaboration des cyclistes pour respecter la signalisation en place et assurer leur sécurité. Pour toutes suggestions relatives aux circuits vélo, merci d'acheminer un courriel à info@lanaudiere.ca